



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 20 NOVEMBRE 2014**



## Restos du Cœur : l'heure des inscriptions

Les Restos du Cœur, au 105, chemin de la Pallue, prennent les inscriptions pour la campagne d'hiver aujourd'hui et demain de 9 heures à midi et de 14 heures à 17 heures, et samedi de 9 heures à midi. L'an dernier, l'antenne cognaçaise a aidé 254 familles l'hiver et 150 l'été. Contact : 05 45 35 85 85. PHM



## La loi santé sera rediscutée d'ici à Noël

Marisol Touraine propose, dans un entretien au « Figaro », de rouvrir « d'ici la mi-décembre » les discussions sur son projet de loi santé, à la vive satisfaction des syndicats de généralistes. Ce qui ne les empêche pas de maintenir, pour le moment, leur appel à la grève à Noël. ARCH. AFP

### CHATEAUBERNARD

## Incendie dans un séchoir à maïs

Le dispositif de sécurité a entièrement joué son rôle hier après-midi vers 14 h 45 au Grenier du Roy à Châteaubernard lorsqu'un incendie s'est déclaré dans un séchoir à maïs. L'origine est accidentelle. Les pompiers ont rapidement maîtrisé le feu mais se sont vus dans l'obligation de vider les 150 tonnes de maïs du séchoir pour arrêter la combustion. L'ensemble du personnel, soit sept salariés, a été évacué.

## Elle frappe et crache sur les policiers

C'est grâce à la vidéosurveillance que les agents de sécurité d'Auchan ont pris en flagrant délit de vol une femme de 52 ans. Arrêtée à la sortie des caisses, elle a refusé de restituer l'ensemble des bijoux fantaisie et autres palettes de maquillage qu'elle avait dérobés. Sur les nerfs, elle s'est mise à pleurer et crier. Les agents ont préféré faire appel à la police. C'est à ce moment-là que la quinquagénaire a outragé et craché au visage des fonctionnaires. Elle s'est débattue, a donné des coups de pied avant d'être placée en garde à vue. Sur elle, les policiers ont découvert un couteau à cran d'arrêt, un cutter et un rasoir. Inconnue des services de police, elle est convoquée devant la justice.

### COGNAC

## Deux blessés légers dans un accident

L'accident s'est produit hier en fin d'après-midi, vers 17 h 15, sur la RN 141 à hauteur de la sortie de l'ancien hôpital à Cognac. Deux voitures sont entrées en collision pour des raisons qui restaient encore inconnues hier soir. Les deux conducteurs ne sont que très légèrement blessés. Ils ont été transférés à l'hôpital de Cognac.

■ PAYS OUEST-CHARENTE

CC 20/11/2014

## Les canoës-kayaks mieux orientés sur la Charente

Cinquante-cinq panneaux vont faire leur apparition le long du fleuve Charente en début l'année prochaine.

Plantés sur la route, sur un pont ou sur la berge, ils renseigneront les amateurs de canoë-kayak sur le meilleur itinéraire à emprunter pour découvrir le fleuve.

« Il y aura des plans de situation, des informations sur les communes traversées et aussi des indications sur les portions plus dangereuses que d'autres », complète Jérôme Sourisseau, président du Pays Ouest-Charente. L'instance,

qui regroupe les cinq communautés de communes de l'ouest du département, a entériné hier soir la mise en place de cette signalétique en partenariat avec le Département. Ce dernier finance l'opération à hauteur de 10.500 euros.

Le Pays déboursa les 3.500 euros restants. « Il y a déjà eu une opération de ce type dans le Nord-Charente. Il y a de plus en plus de monde sur le fleuve et Jarnac est un des points de location les plus importants », argumente Jérôme Sourisseau. Tout devrait être en place pour le début de la prochaine saison.

So 20/11/2014

## Un planning chargé

EAU ET ASSAINISSEMENT Petit comité syndical, hier, mais de gros chantiers sont prévus en 2015

Cinq petits points étaient à l'ordre du jour du comité du Syndicat intercommunal pour l'eau et l'assainissement de l'agglomération de Cognac (Sieaac), hier après-midi. Au menu, beaucoup de chiffres sur des décisions modificatives de budget. Mais aussi la signature d'une convention entre Grand Cognac et le Sieaac, au sujet du regroupement familial des gens du voyage, rue Jean-Monnet, à Châteaubernard.

### Participation

« Grand Cognac voulait prendre en charge les travaux et le Sieaac comptait y participer à hauteur de 30 000 euros, récapitule la présidente Dominique Petit. Mais c'est l'inverse qui s'est produit. Le Sieaac

a tout pris en charge, soit 64 225,40 € TTC. Grand Cognac doit donc lui verser 34 225,20 € ».

### Des zones prioritaires

Dans les questions diverses, la présidente a abordé le calendrier 2014-2015 des travaux d'assainissement. « Le maître d'œuvre a été rencontré cette semaine », précise-t-elle.

Les priorités seront la rue de l'Annisserie à Châteaubernard, devant Auchan, le quartier de La Grenade à Merpins, le hameau de Bellevue à Châteaubernard et La Maurie à Saint-Brice.

Cette dernière tranche de travaux sera la plus onéreuse : 900 000 euros sur les 2,5 millions d'euros de budget annuel.

S. C.

■ CHÂTEAUBERNARD

CC 20/11/2014

## Prise en flagrant délit de vol, elle frappe les policiers

Une Cognaçaise de 52 ans s'est violemment opposée aux forces de l'ordre mardi soir dans la galerie commerciale d'Auchan à Châteaubernard. La quinquagénaire a d'abord été interpellée par les vigiles du magasin après son passage en caisse. Grâce aux caméras de surveillance, ces derniers ont remarqué qu'elle avait subtilisé plusieurs bijoux fantaisie ainsi que des produits cosmétiques dans les rayons.

Outrée, la femme a refusé de restituer les objets. Devant son manque de coopération, les vigi-

les ont été obligés de faire appel à la police. La colère de la Cognaçaise est encore montée d'un cran à la vue des fonctionnaires. Elle les a insultés, a craché au visage de l'un d'eux et a décoché des coups de pied à un autre. Elle a finalement été maîtrisée et placée en garde à vue. Le test d'alcoolémie s'est révélé négatif. Les policiers ont en revanche retrouvé un coupe-choux, un couteau à lame repliable et un cutter sur elle. La quinquagénaire a été libérée hier matin et sera convoquée en justice l'an prochain.

### Les pompiers s'attaquent à un feu de séchoir

Un feu de séchoir s'est déclaré hier vers 15h dans un silo de l'entreprise Le Grenier-du-Roy à Châteaubernard, à proximité de la rocade cognaçaise. Les pompiers ont mobilisé 25 hommes venus des centres de secours de Cognac, Jarnac et Châteaufort pour venir à bout l'incendie qui était confiné à l'intérieur du séchoir.

CL 20/11/2014

■ L'ISLE-D'ESPAGNAC

## Une charte pour manger mieux

Le conseil municipal s'est occupé du bien-être des habitants. De la cantine scolaire à l'éclairage municipal, rien n'a été oublié.

**B**ien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune.» C'est le titre d'une charte en huit points élaborée par GrandAngoulême et qui a été adoptée lors du conseil municipal de L'Isle-d'Espagnac.

«Au niveau du syndicat des restaurants, nous observons déjà pas mal de points», a fait remarquer Alain Burlier, en présentant la charte, qui demande de servir aux élèves une majorité de plats cuisinés sur le site, de mettre en valeur les fruits et légumes de saison et les patrimoines culinaires, de former le personnel à la préparation d'une cuisine savoureuse, d'éviter le gaspillage, etc. Une page restauration sera créée sur le site de la collectivité.

La nouvelle tarification de l'accueil périscolaire a suscité un large débat. Dans le droit fil de sa politique de solidarité, la maire Marie-Hélène Pierre a demandé à ce que le tarif unique soit remplacé par un

tarif basé sur le quotient familial. «De ce fait, 54 % des ménages paieront moins cher que les 19 € des années précédentes, 12 % paieront pratiquement la même chose, explique Patrick Pailloux l'adjoint aux finances. La solidarité s'exerce sur les ménages des tranches de quotient familial supérieures.»

Pour l'opposition, le calcul tout quotient familial est inacceptable. «La meilleure façon d'exercer la solidarité passe par l'impôt. Avec le quotient familial, on fait supporter la solidarité par le citoyen, ce n'est pas une solution», s'insurge Henri Lalouette, membre de l'opposition qui a voté contre avec ses sept voix.

### Requalifier le centre bourg

L'adoption du projet d'aménagement du centre bourg doit permettre la signature d'une convention avec GrandAngoulême, la com-

mune et l'EPF (Etablissement public foncier) de Poitou-Charentes. L'EPF accompagnera la commune tout au long de l'opération et sera l'opérateur effectif des actions entreprises, chaque fois validées par la commune.

Les actions concernent l'urbanisme le long de l'avenue de la République, du Moulin d'Ardoise aux feux des Ecasseaux et, en priorité, la portion comprise entre l'Espace Brassens et la place de la mairie et la réhabilitation de la friche urbaine Lactalys, derrière la rue du Dr-Jean. Tout ceci devrait permettre de requalifier le centre bourg et de réaliser un programme de logements accessibles à tous.

La convention, adoptée à l'unanimité, n'a pas empêché Olivier Rivière d'émettre des réserves. Sur le respect de cadre de vie des habitants - «la sururbanisation n'est pas une solution» -, au niveau des expropriations - «pourquoi EPF dot faire le sale boulot» sur l'absence de mentions de santé publique et développement durable.

La maire assure que, sur ce sujet, la municipalité veillera au grain. Comme «par exemple la préservation des terres agricoles».

Dans le cadre de la politique du développement durable et des économies d'énergie Jean-Marc Guibreteau, le délégué du secteur, a présenté deux demandes de subventions pour l'étude de deux actions. Une sur un audit complet du patrimoine bâti (20 bâtiments pour 13 000 m<sup>2</sup>) et une sur l'éclairage public pour en contrôler la qualité, les normes de sécurité et sa pertinence.

Jean LASAIRES



Bientôt, les élèves auront droit à un plat de cuisine des régions et du monde. Photo CL

■ CHATEAUBERNARD

CL 20/11/2014

## Les chefs d'entreprise invités à la base aérienne



Le colonel Faury s'adresse aux patrons du Cognaçais reçus à la BA 709.

Photo CL

Invités par le colonel Faury, commandant la base aérienne, une cinquantaine de chefs d'entreprise du Cognaçais ont eu droit mardi soir, à une visite en nocturne de la BA 709. Ils ont d'abord été accueillis dans la salle de cinéma, où le nouveau commandant de base s'est présenté à eux.

Il a développé un exposé détaillé accompagné de films sur la base elle-même «*dont l'avenir est assuré à Cognac*» et sur son importance dans le contexte économique local. Puis les patrons ont été conviés à un repas au mess des officiers.

Claude Maumont et Christian Coates, les président et vice-président de la chambre de commerce et d'industrie de Cognac; Jean Vicard, le doyen de la tonnellerie du même nom de la rue de Crouin; Lucien Lascaud, le patron des ambulances cognaçaises; Jocelyn Bellet, le directeur de la concession Peugeot qui affirme pouvoir s'installer dans

la nouvelle zone de Bellevue Mas-de-la-Cour en mars prochain; Daniel Souché, directeur des agences Crédit agricole de Cognac et Segonzac; Franck Chadufaud et Fabrice Doreau, représentant le directeur d'Auchan, et quelque quarante autres patrons, se sont rendus après dîner à l'école de pilotage de l'armée de l'air (Epa) où une exposition statique des aéronefs les attendait. Ils ont ensuite rendu visite à un escadron d'instruction en vol de l'Epa, puis ont rejoint le hangar des drones. Des conditions météo défavorables les ont empêchés d'assister à une préparation et un décollage de vols de nuit.

Le colonel Faury les a entretenus du projet de «*densification de l'activité école de la base, compte tenu de la fermeture de la base de Tours*» et n'a pas manqué de leur dire que l'armée de l'air recrutait pas moins de deux mille emplois par an en France.

## Le réseau d'«Orlut» réhabilité



**L**e maire Alain Riffaud a réuni lundi le conseil de Cherves. Parmi les points à l'ordre du jour figurait la réhabilitation du réseau d'assainissement autonome d'«Orlut» qui souffre des attaques acides et des mouvements de terrain.

Depuis la fin de l'exercice 2013, le conseil avait autorisé les travaux. Après différents diagnostics, relevés et investigations font que le marché de maîtrise d'œuvre passe de 9.000 à 13.000€ et le coût des travaux passe à 260.000€, soit un total de 289.200€. Des subventions sont sollicitées auprès de l'agence du bassin Adour-Garonne et du conseil général. Ces travaux débute-ront dans les meilleurs délais.

La création du parking avenue Jean-Monnet est actée après les remarques de l'architecte des bâtiments de France. Ce sont plus de 40 nouvelles places de stationnement près de l'église et du centre-bourg qui seront comptabilisées. L'entreprise «SNGTP» a été retenue pour un montant de 63.100€. D'autres travaux sont prévus: aménagement d'un giratoire à l'Épine entre la RD 731 menant à Cognac et la RD85 vers Richemont; cheminement doux jusqu'au chemin des Châgnes-Verts. 50% sont à la charge de la commune, soit

195.000€ sur 390.000€. Les acquisitions foncières sont à la charge de la commune. À la suite, le conseil général prévoit la restauration des trois ponts vers Richemont, un cheminement doux et la pose d'une passerelle jusqu'au logis de Bous-sac. Coût estimé: 50.0000€ à la charge exclusive du Département. Suite au projet d'espace culturel et d'animation, il est prévu d'aménager le carrefour entre la RD731 et le CR 33 route des Pins pour rejoindre ou sortir de l'espace culturel. Une convention d'entretien du giratoire entre la RD 731 et la RD 213 au lieudit La Biche est acceptée avec le conseil général.

Le docteur Chasseuil du cabinet médical est désigné médecin référent pour la crèche.

Une nouvelle convention de 3 ans est actée avec l'école Sainte-Eustelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015. La participation s'élève à 1.159€ par an et par enfant de la commune scolarisé. Ce forfait pourra être revu.

Le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif est adopté. Le coût du mètre cube rejeté s'élève à 3.76€.

Sont adoptées des virements de crédits, l'acquisition de terrain, les statuts du Syndicat mixte de gestion des bassins de l'Antenne (Symba).